

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 10 FÉVRIER 2026 À 18h30

Séance du conseil d'établissement de l'École secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue à la bibliothèque de l'école.

1. Accueil et mot de bienvenue

Mme Marie-Christine Naud, la présidente du CE, et Mme Annick Goulet-Bernier, directrice de l'école, adressent leur mot de bienvenue aux personnes autour de la table.

2. Prise des présences

Sont présents mesdames et messieurs :

Marie-Christine Naud, Mélanie Riendeau, Guillaume Simard, Mylène Robitaille, Christine Naud, Isabelle Bélanger, Audrey Roby, Gabrielle Gélinas, Sofianne Hammoutene, Mégane Boulette-Gignac et Marie-Andrée Pilote. Laurie Boutet et Annick Goulet-Bernier. Les deux représentants-élèves, Dylan Anctil et Laurent-Étienne Plante, étaient aussi présents.

Sont absentes :

Corinne Vézina et Annick Lambert.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-Christine Naud, appuyée par Mme Riendeau, propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion de décembre 2025

Mme Christine Naud, appuyée par Mme Gabrielle Gélinas, propose d'adopter le compte rendu de la réunion du mois de décembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Interventions du public

Aucune

6. Suivis de la dernière rencontre

- Volleyball : À la suite des discussions tenues avec Mme Ariane Lefebvre, responsable des sports, il a été convenu que Mme Marilou Chantale conservera la plage horaire du gymnase qui lui avait été attribuée en début d'année. Par ailleurs, l'élève qui souhaitait intégrer l'équipe a finalement obtenu sa place.
- Programme institutionnel : Il est précisé qu'au premier cycle, le cours d'art sera désormais offert à raison de 200 heures réparties sur deux ans, les élèves conservant le même choix pour l'ensemble de cette période. Auparavant, un nouveau choix était effectué chaque année. Par ailleurs, la demande du département de français visant l'ajout de deux périodes a été analysée ; toutefois, les critères de base requis pour l'obtention d'une dérogation ne sont pas rencontrés, ce qui ne permet pas d'y donner suite.
- Mouchoirs : Il est nommé qu'aucune commande n'a pu être effectuée avant Noël, puisque la livraison aurait eu lieu durant la période des congés. De plus, plusieurs difficultés ont été rencontrées avec le fournisseur précédent, ce qui a mené le CSS à intervenir et à tenir des discussions à ce sujet. L'établissement fait désormais affaire avec une nouvelle compagnie. Un système interne a également été mis en place afin d'éviter toute rupture de stock : M. Guy Marcotte (surveillant) assure un suivi des inventaires et avise l'administration lorsque les quantités deviennent insuffisantes.

7. Rapport des membres :

Représentants des élèves

Voici les points soulevés par messieurs Plante et Anctil qui rapportent les discussions du conseil des élèves :

- Une seconde campagne de financement de chocolat est maintenant en vigueur jusqu'au 15 février 2026. La distribution des boîtes se fera avant la semaine de relâche.
- En ce qui concerne les activités parascolaires, une nouvelle offre s'ajoute cette année, soit des périodes d'apprentissage de la nage ainsi que du bain libre lors de certains midis. Les activités déjà en place se poursuivent également, notamment le yoga, la danse, le country, la couture, l'utilisation de l'imprimante 3D, la photographie, entre autres.
- Une demande visant l'installation de séparateurs d'urinoirs a été soumise. Des vérifications sont en cours quant aux différentes options disponibles ainsi qu'aux coûts associés, afin d'évaluer la faisabilité du projet.
- Parmi les activités à venir, notons la célébration de la Saint-Valentin ainsi que la Semaine de la persévérance scolaire, qui se déroulera à partir du 19 février. Le show-son est également prévu les 19 et 20 février. De plus, chaque jour 9, les élèves sont invités à porter les couleurs du Zénith/ESSM.

Enseignants

Mme Isabelle Bélanger mentionne la fin de la deuxième étape, la finalisation des gels d'horaire ainsi que la correction des travaux. L'arrivée de Mme Laurie est accueillie favorablement. Des préoccupations sont toutefois soulevées concernant les périodes libres lorsque les élèves ont terminé leur examen. Par ailleurs, Mme Pilote exprime son avis selon lequel certains examens pourraient nécessiter une durée plus longue.

Personnel de soutien

Mme Audrey Roby mentionne que l'équipe de TES et des professionnels continuent de travailler sur un remaniement des pratiques et du protocole dans le local d'encadrement (Sortie de classe, interventions, etc.) Elle précise que le tout a été présenté à l'équipe école. La stagiaire en psychoéducation, Ingrid Poulin, a entrepris cette réflexion dans le cadre de son stage et collabore avec l'équipe.

Professionnels

Mme Poulin a officiellement obtenu le contrat de remplacement de Mme Corinne Vézina comme psychoéducatrice.

Comité de parents

Aucun suivi

8. Demande de sorties et d'activités

Un séjour au Chalet hivernal a été organisé pour une dizaine d'élèves, du jeudi au vendredi suivant les examens. Une sortie au PEPS pour le volleyball est prévue ce vendredi 13 février. La Coupe des sciences accueillera une trentaine d'élèves de secondaire 5 le 16 mars pour une journée complète, et le triathlon est programmé pour le 27 mai. Aussi, la remise de l'album des finissants se fera le 4 juin prochain.

9. Compétences personnelles et sociales

En ce qui concerne les compétences personnelles et sociales, le Ministère demande l'ajout de nouveaux contenus à enseigner dès l'année prochaine, comme précisé dans le tableau joint. Ces contenus seront recensés dans les diverses activités ou cours et présentés à la prochaine rencontre de avril.

10. Points d'informations de la direction

Mme Annick Goulet-Bernier souligne positivement l'arrivée de Mme Laurie Boutet au sein de l'équipe en tant que directrice adjointe. De plus, elle mentionne la tenue de la Semaine de la persévérance scolaire ainsi que l'organisation prochaine de la Journée Sommet. Les voyages de ski et de hockey sont également à l'horaire. Aussi, elle confirme que la prochaine rencontre de parents se déroulera en formule téléphonique. Enfin, le bal des finissants aura lieu le 20 juin à l'Hôtel Québec.

11. Correspondance du conseil d'établissement

Aucune

12. Affaires diverses

Une clarification est apportée concernant Clic École et Mozaïk, afin d'expliquer les différences entre les deux plateformes. Il est précisé que Mozaïk ne sera plus accessible aux parents à compter du mois de mars et que Clic École deviendra l'outil privilégié. Un message sera transmis aux parents pour leur rappeler de prioriser les communications par courriel, plutôt que par Clic École, lorsqu'ils souhaitent joindre les enseignants. En matière d'intimidation, M. Hammoutene se questionne sur nos interventions. Mme Roby rappelle que l'établissement applique déjà ses modalités d'intervention, conformément au protocole en vigueur en matière de violence et d'intimidation.

13. Intervention du public

Aucune

14. Critères de sélection de la direction

Les membres du conseil d'établissement, à l'exclusion de la direction, se réunissent à huis clos afin de déterminer les critères souhaités pour le poste de direction d'école. Cette démarche, réalisée une fois par année, est menée dans un cadre strictement confidentiel.

15. Levée de l'assemblée à 20h14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ